

L'ENQUÊTE ÉLECTORALE FRANÇAISE : COMPRENDRE 2017



LA NOTE / #9 / vague 1bis

Février 2016

ORIENTATION SEXUELLE ET ACTION PUBLIQUE : LES BÉNÉFICIAIRES DU MARIAGE POUR TOUS VOTENT-ILS PLUS À GAUCHE ?

Malgré la visibilité des enjeux associés à l'homosexualité, l'effet de l'orientation sexuelle sur les attitudes politiques et, en particulier, sur les comportements électoraux, a été peu étudié jusqu'à présent en France. La question prend, cependant, une acuité particulière dans la mesure où le mariage pour tous a été adopté au début du quinquennat. La note examine, à partir des comportements électoraux déclarés lors des élections régionales de 2015, si l'introduction de nouveaux droits en faveur des couples homosexuels va de pair avec un alignement électoral favorable au PS et à la gauche parmi ces derniers.

Méthodologie : La vague 1bis de l'Enquête électorale française a été réalisée entre le 16 décembre 2015 et le 3 janvier 2016 auprès de 21 385 personnes interrogées selon la méthode des quotas.

Sylvain Brouard

Malgré la visibilité des enjeux associés à l'homosexualité depuis des années (Pacte civil de solidarité, mariage pour tous, PMA et GPA) et la vigueur des débats et contestations suscités, l'effet de l'orientation sexuelle sur les attitudes politiques et, en particulier, sur les comportements électoraux, a été peu étudié jusqu'à présent en France. Certains travaux existants (Kraus 2012) soulignent l'ancrage à gauche des homosexuels quand d'autres (Lestrade 2012) argumentent en faveur d'un basculement à droite de ces mêmes citoyens. La question prend une acuité particulière dans la mesure où, après la mise en place du Pacte civil de solidarité par le gouvernement Jospin, le mariage pour tous, promesse de campagne du Président de la République adoptée au début du quinquennat, a constitué une nouvelle étape de la reconnaissance officielle de la place des couples homosexuels dans la société française et de la lutte contre les discriminations du fait de l'orientation sexuelle. Cette mesure-phare a-t-elle pour autant induit chez ses bénéficiaires un soutien plus marqué au Parti socialiste et, plus largement, à gauche ?

Pour la première fois, compte tenu de l'ampleur des effectifs interrogés et de l'inclusion d'une question sur le genre du partenaire pour les répondants se déclarant en couple, l'Enquête électorale française rend possible d'étudier rigoureusement les effets politiques de l'orientation sexuelle. Pour ce faire, nous allons l'analyser sous l'angle de l'impact de l'action publique : l'introduction de nouveaux droits en faveur des couples homosexuels va-t-elle de pair avec un alignement électoral favorable au PS et à la gauche - parmi les couples homosexuels ?

Par conséquent, la présente note n'étudie pas la totalité de « l'électorat gay ». Bien que partielle, notre analyse se focalise, néanmoins, sur les effets politiques d'un des changements sociaux les plus récents : le mariage homosexuel. Début 2011, l'Insee évaluait à 200 000 le nombre de personnes en couple avec des personnes de même sexe¹. Outre les presque 100 000 Pacs entre personnes de même sexe conclus depuis 1999, près de 26 000 mariages homosexuels ont été célébrés depuis 2013². Ces couples sont-ils politiquement différents ? Sont-ils caractérisés par une homogénéité de comportement plus forte que le reste des couples ? À partir des vagues 1 et 1bis de l'Enquête électorale française, la présente note comparera, en premier lieu, les choix électoraux des couples mariés homosexuels et hétérosexuels³ au premier tour des élections régionales de 2015, puis étudiera de manière multi-variée l'impact de l'orientation sexuelle sur les comportements électoraux de ces couples lors du même scrutin, avant d'analyser comparativement les comportements des répondants en couple avec un personne du même sexe selon qu'ils soient mariés ou non.

I – Comportements électoraux des couples mariés homosexuels et hétérosexuels

Notre approche va consister à comparer les couples mariés homosexuels et hétérosexuels, soit ceux qui ont directement bénéficié du mariage pour tous et ceux pour qui n'en ont ni bénéficié ni pâti. L'hypothèse est que si le mariage pour tous, en tant que dispositif d'action publique, a un effet politique, celui-ci doit être estimé par rapport à un groupe de référence comparable, qui n'est affecté ni négativement ni positivement par celui-ci. En restreignant l'étude aux couples mariés, on limite les interférences possibles induites par la diversité des situations matrimoniales et on vérifie dans quelle mesure l'orientation sexuelle des couples mariés affecte leur comportement électoral.

Le Graphique 1 souligne, tout d'abord, la diversité des comportements électoraux lors des élections régionales parmi les répondant(e)s homosexuel(le)s marié(e)s. Tous les segments électoraux sont représentés parmi cet électorat, notamment ceux, comme le Front national, qui, a priori, n'apparaissait pas comme le réceptacle naturel du « vote gay ». Par conséquent, d'un point de vue électoral, il est difficile de soutenir l'hypothèse d'un quelconque comportement communautariste parmi les couples homosexuels.

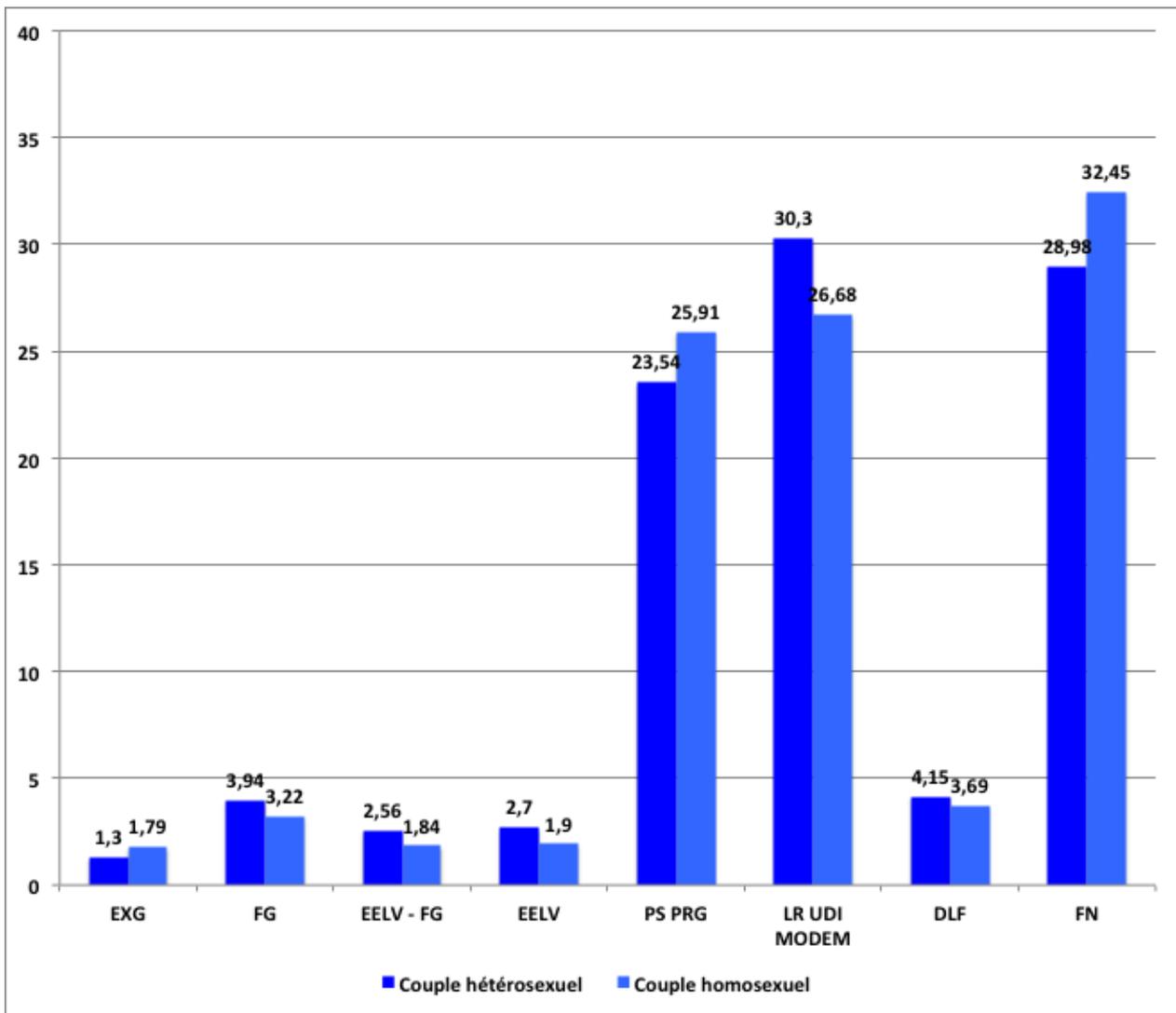
En second lieu, près d'un tiers des répondants homosexuels mariés, ayant participé au premier tour des élections régionales de 2015, a voté pour le Front national et plus d'un quart pour les Républicains. Comme parmi les répondants des couples hétérosexuels, les deux modalités les plus usitées du vote sanction ont été largement utilisées par les répondants des couples hétérosexuels. La prédominance de la gauche est donc singulièrement limitée ou érodée alors que l'inclination frontiste se trouve exacerbée, en particulier par rapport aux études sur les précédents scrutins (Kraus 2012). En effet, alors que, parmi les couples mariés hétérosexuels, les listes des Républicains sont légèrement en tête (1,3 points), au premier tour, devant celles du Front national, ces dernières les devancent largement parmi les couples mariés homosexuels (+5,8 points).

¹ Voir à l'adresse suivante consultée le 22 janvier 2016 : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1435

² Voir à l'adresse suivante consultée le 22 janvier 2016 : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NATTEF02327

³ Le nombre de répondants appartenant à des couples mariés ou pacés homosexuels et hétérosexuels est respectivement de 1056 et 10389 dans la vague 2 de l'Enquête électorale française.

Graphique 1 : Vote au premier tour des élections régionales 2015 pour les couples mariés⁴
 Source : Enquête électorale française 2017, vague 2



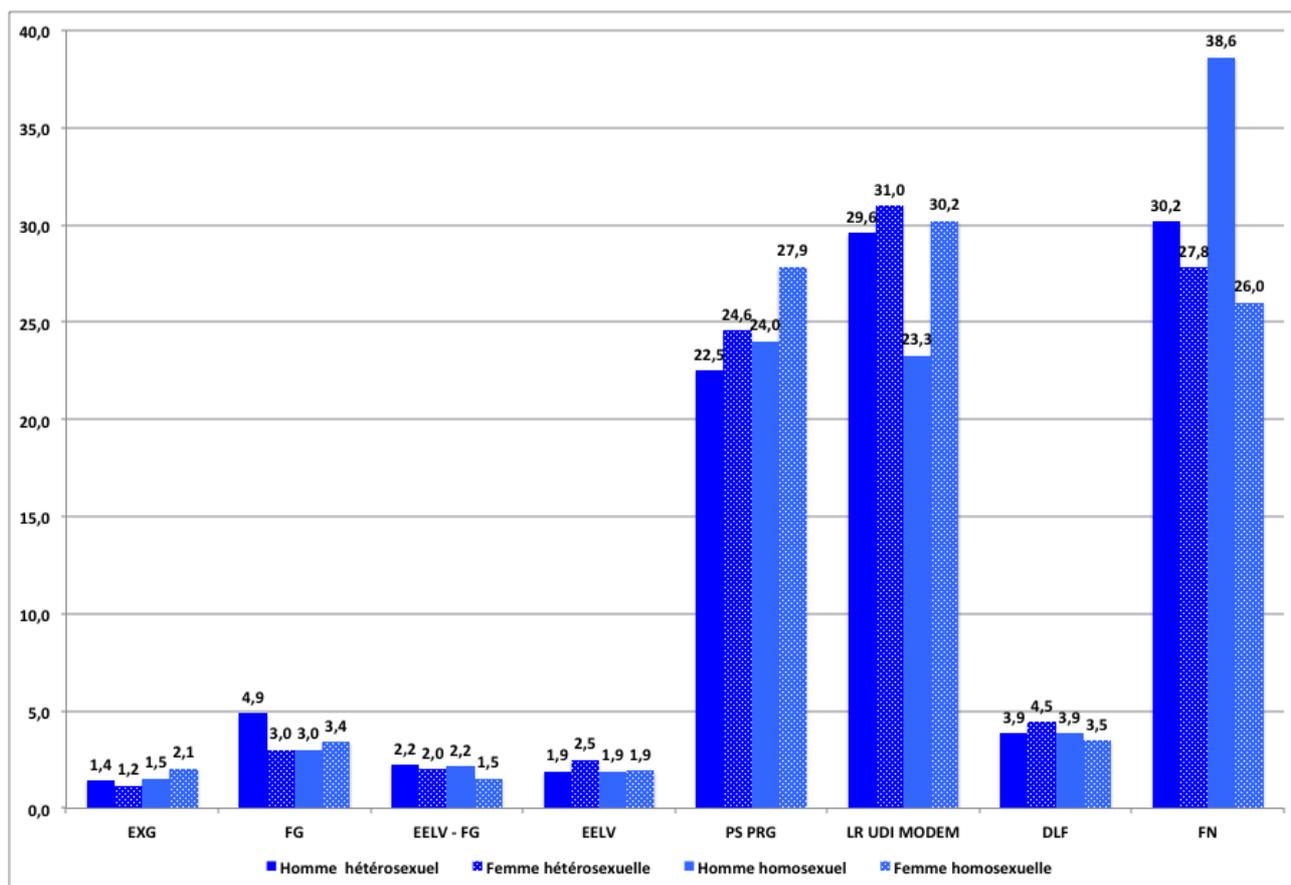
Certes, le vote pour le Parti socialiste, supérieur dans la partie homosexuelle de l'électorat étudié (+2,4 points), contraste avec la sous-représentation de l'électorat républicain dans ce même segment électoral (-3,6%). Mais si le vote PS a bien été surreprésenté lors du premier tour des élections régionales parmi les couples mariés homosexuels, les résultats sont loin de soutenir l'hypothèse d'un soutien électoral massif pour le PS parmi les bénéficiaires du mariage pour tous : le PS est le troisième parti en termes de proportion de suffrages rassemblés quelle que soit l'orientation sexuelle des couples. Le même constat s'impose plus largement pour la gauche qui n'a recueilli, dans ses diverses composantes, que 34,7% des suffrages parmi les couples mariés homosexuels, un demi-point de plus seulement que parmi les couples mariés ou pacsés hétérosexuels. À première vue, ni le Parti socialiste ni la gauche plus largement n'ont bénéficié, aux élections régionales 2015, d'un avantage électoral décisif parmi les bénéficiaires du mariage pour tous.

⁴ Le graphique représente le pourcentage de suffrages exprimés. Le nombre de répondants appartenant à des couples mariés homosexuels et hétérosexuels est respectivement de 725 et 7438.

Cependant, compte tenu de la différence de comportement électoral entre hommes et femmes, il est important de distinguer les comportements électoraux selon le genre et le type de couples mariés. En effet, les répondants étudiés appartenant à des couples homosexuels sont plus souvent masculins. Or, de nombreuses études ont montré que le vote frontiste est, toutes choses étant égales par ailleurs, supérieur parmi les hommes. À la lecture du Graphique 2, la différence selon le genre au sein des couples homosexuels est patente. Les homosexuels ont moins voté que les homosexuelles pour le Parti socialiste ainsi que pour les Républicains, respectivement de près de 4 points et 7 points, et très nettement plus pour le Front national (+12,6 points).

Graphique 2 : Vote au premier tour des élections régionales 2015 pour les couples mariés selon le genre⁵

Source : Enquête électorale française 2017, vague 2



Au-delà, les répondants des couples homosexuels se sont plus souvent prononcés pour le Parti socialiste que les membres du même sexe des couples hétérosexuels (respectivement +3,3 et 1,5 points chez les femmes et les hommes). Cependant l'inclination globale à gauche n'est plus prononcée, à défaut d'être dominante, que parmi les homosexuels : 36,8% des répondantes en couple homosexuel déclarent avoir voté pour un parti de gauche, contre 32,6% des répondants homosexuels, et respectivement 33% et 33,2% pour les hommes et les femmes des couples hétérosexuels. Enfin, le vote FN est à son niveau maximum chez les hommes, homosexuels d'abord (38,6%) puis hétérosexuels (30,2%) alors que le vote LR est à son apogée chez les femmes, hétérosexuelles (31%) et homosexuelles (30,2%), puis chez les hommes hétérosexuels (29,6 points).

⁵ Le graphique représente le pourcentage de suffrages exprimés. Le nombre de répondants appartenant à des couples mariés homosexuels et hétérosexuels est respectivement de 355 et 3593. Le nombre de répondantes appartenant à des couples mariés homosexuels et hétérosexuels est respectivement de 370 et 3846.

II – Analyses multi-variées des comportements électoraux des couples mariés homosexuels et hétérosexuels

Les différences de comportement électoral mises en évidence peuvent cependant être dues à un effet de composition. La répartition variable, au sein des deux groupes étudiés, des caractéristiques socio-professionnelles est susceptible d'induire des comportements électoraux différenciés, au-delà de l'effet *stricto-sensu* de l'orientation sexuelle. Par conséquent, il faut procéder à des analyses multi-variées des comportements électoraux incluant des variables de contrôle et une variable relative à l'orientation sexuelle. En particulier, si l'on veut rigoureusement pouvoir inférer un effet causal de l'orientation sexuelle sur le comportement électoral, il convient de vérifier que deux répondants strictement identiques d'un point de vue sociodémographique ont des comportements différents lorsque seulement leur orientation sexuelle diffère. Autrement dit, est-ce qu'un diplômé de l'enseignement supérieur de 50 ans marié à une personne du sexe opposé a statistiquement moins ou plus de chance de voter pour le Front national ou le Parti socialiste qu'un diplômé de l'enseignement supérieur de 50 ans marié à une personne du même sexe ?

Tableau 1 : Résultats des 3 analyses de régression logistique conditionnelle pour les couples mariés au sein des 300 groupes définis par la taille de l'agglomération de résidence, l'âge, l'éducation et le revenu par unité de consommation⁶
Source : Enquête électorale française 2017, vague 2

Modèle	Vote prédit	Variables	Coefficient	Erreur standard	Log likelihood	N
1	FN	couple homosexuel	-0,18	0,45	-3396,2	8090
		homme	0,14*	0,06		
		couple homosexuel & homme	0,48*	0,19		
2	PS	couple homosexuel	0,27*	0,12	-4162,2	8047
		homme	-0,11*	0,05		
		couple homosexuel & homme	-0,16	0,18		
3	LR	couple homosexuel	0,02	0,13	-4232,1	8025
		homme	-0,09	0,05		
		couple homosexuel & homme	-0,28	0,18		

*** p<0,001 ; ** p<0,01 ; *p<0,045 ; + p<0,1.

Pour mener à bien cette analyse, nous avons procédé à des analyses de régression logistique conditionnelle au sein de 300 groupes définis par la taille de l'agglomération de résidence, l'âge, l'éducation et le revenu par unité de consommation – trois des caractéristiques les plus discriminantes des comportements électoraux – avec, comme variables explicatives, le type de couple et le genre ainsi que leur interaction (auxquelles s'ajoutent la région comme variable de contrôle). Les résultats présentés dans le Tableau 1 mettent en lumière que les coefficients associés au genre sont significatifs dans deux modèles : à agglomération de résidence, âge, éducation et revenu par unité de consommation équivalents, les hommes ont des chances plus élevées de voter FN (modèle 1) et plus faibles de voter PS (modèle 2) quelle que soit l'orientation sexuelle des répondants.

À l'inverse, l'orientation sexuelle en elle-même n'a d'effet que dans un seul cas. En effet, les coefficients relatifs à l'orientation sexuelle ne sont statistiquement significatifs que pour le vote PS (modèle 2). À agglomération de résidence, âge, éducation et revenu par unité de consommation égaux, les répondants d'un couple homosexuel ont des chances plus élevées de voter PS, lorsque l'effet du genre du répondant est contrôlé. En moyenne, les répondants des couples homosexuels ont une probabilité de voter PS supérieure de 5%. Ensuite, l'orientation homosexuelle n'a un effet,

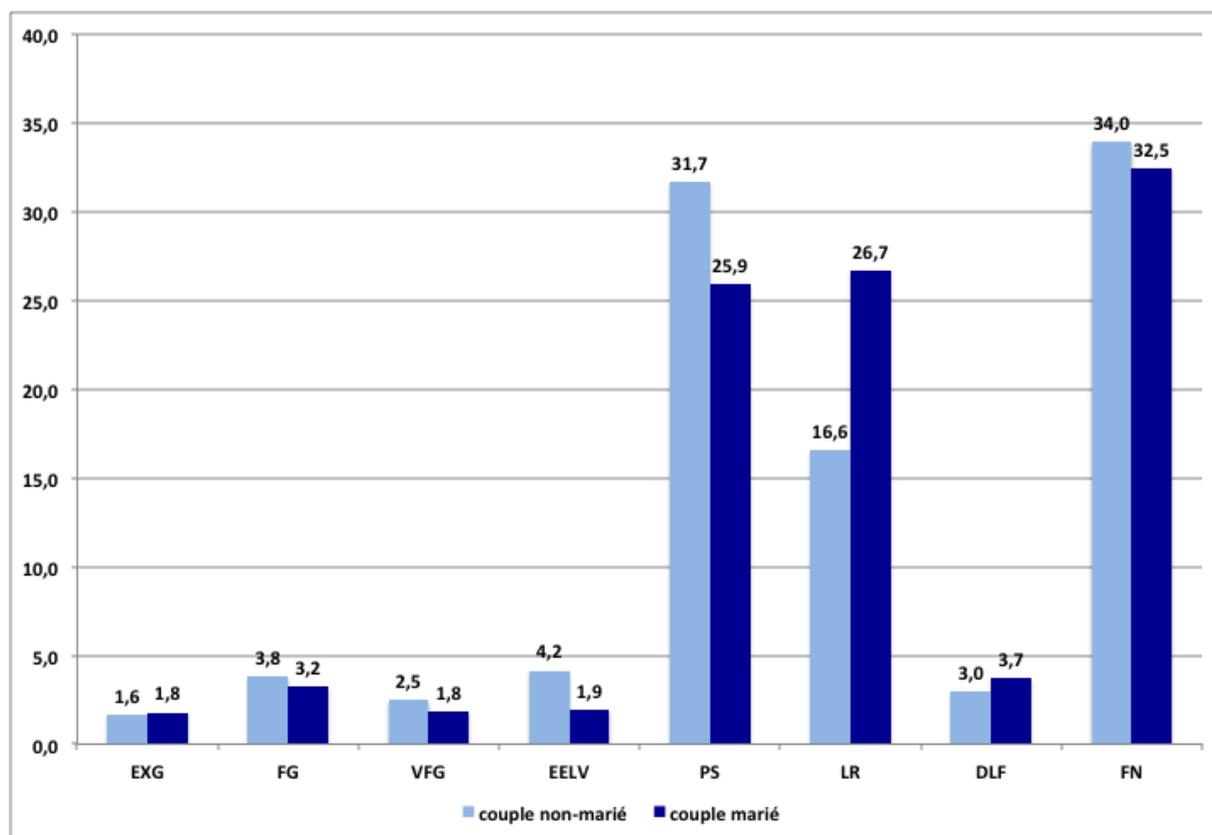
⁶ Le nombre de répondants inclus dans l'analyse est de 8 151.

en l'espèce, positif qu'à la condition que le répondant soit masculin et seulement sur la probabilité de voter FN (modèle 2). Cet effet spécifique de l'homosexualité masculine renforce l'effet propre de la masculinité sur la propension au vote frontiste : l'effet marginal moyen sur la probabilité d'un vote frontiste est de 3% pour un homme d'un couple hétérosexuel et de 15% pour un homme d'un couple homosexuel.

III – Analyses multi-variées des comportements électoraux au sein des couples homosexuels selon le statut marital

Une manière alternative de vérifier si les bénéficiaires du mariage pour tous penchent plus à gauche est de comparer les couples homosexuels mariés avec ceux qui ne le sont pas. Au-delà de la tendance présentée dans le Graphique 3 qui semble infirmer un tel phénomène, nous avons donc répliqué les analyses de régressions logistiques conditionnelles parmi les mêmes 300 groupes en les limitant seulement aux couples homosexuels et en intégrant comme variable indépendante, le genre, une variable dichotomique relative au fait d'être marié ou non ainsi que la région de résidence (comme variable de contrôle).

Graphique 3 : Vote au premier tour des élections régionales 2015 pour les couples homosexuels⁷
Source : Enquête électorale française 2017, vague 2



Comme le met en évidence le tableau 2, les coefficients associés au genre sont significatifs dans les modèles 1 et 2 : ils indiquent que les femmes ont une probabilité systématiquement plus faible de voter pour l'extrême-droite et systématiquement plus élevée de voter pour les listes socialistes. Le coefficient associé au statut marital n'est, lui, significatif que dans les modèles 2 et 3. Compte tenu de leur direction, ils indiquent que la propension à voter pour le PS est plus faible parmi les couples homosexuels mariés alors que la probabilité de voter pour les Républicains est plus élevée parmi les couples homosexuels mariés. En clair, à agglomération de résidence, âge,

⁷ Le graphique représente le pourcentage de suffrages exprimés. Le nombre de répondants appartenant à des couples homosexuels mariés ou non est respectivement de 725 et 387.

éducation et revenu par unité de consommation équivalents, les couples homosexuels pacsés ou en union libre ont plus de chance de voter socialiste que les couples homosexuels mariés. Par conséquent, au sein même des couples homosexuels, les bénéficiaires du mariage homosexuel sont moins favorables aux promoteurs de celui-ci que les autres. Ce résultat souligne paradoxalement que, de manière finalement très traditionnelle, l'institution du mariage est l'apanage de la fraction la plus conservatrice des couples, même lorsqu'ils sont homosexuels.

Modèle	Vote prédit	Variables	Coefficient	Erreur standard	Log likelihood	N
4	FN	homme	0,62***	0,16	-358,89	899
		marié	0,09	0,18		
5	PS	homme	-0,33*	0,12	-400,6	893
		marié	-0,34*	0,61		
6	LR	homme	-0,19	0,17	-327,84	842
		marié	0,57***	0,2		

Conclusion

Malgré l'opposition farouche, à défaut d'être unanime, du Front national et des Républicains au mariage pour tous, une majorité des personnes interrogées ayant voté aux élections régionales et ayant bénéficié directement de celui-ci s'est prononcée pour ces partis. À agglomération de résidence, âge, éducation et revenu par unité de consommation équivalents, l'avantage du PS parmi les couples mariés homosexuels en comparaison des couples mariés hétérosexuels existe mais demeure faible alors que les bénéficiaires du mariage pour tous sont systématiquement moins enclin à voter pour le PS que les couples homosexuels non-mariés. Par conséquent, force est de conclure que, dans ce cas, tenir une promesse électorale - l'adoption du mariage pour tous - n'a pas été suffisant, dans le présent contexte, pour fidéliser cet électorat. Réciproquement, la question des droits des homosexuels ne constitue manifestement pas, pour cette partie de l'électorat gay, le déterminant direct du comportement électoral. Paradoxalement, cela peut être interprété comme un signe de succès du mariage pour tous. En effet, si ce dernier visait à normaliser la place des homosexuels dans la société, les couples homosexuels témoignent bien, d'un point de vue électoral, d'une forme de normalisation politique.

À défaut de pouvoir expliquer la plus forte propension des répondants masculins des couples homosexuels à voter Front national par la présence avérée de certains d'entre eux au sein de la direction frontiste, par le ralliement spectaculaire de certains activistes gays au FN ou par la discrétion de Marine Le Pen sur le mariage pour tous et sa mise en avant de la défense de la laïcité, on ne peut que souligner une convergence entre ces phénomènes. Là, comme ailleurs, le FN réussit manifestement le tour de force d'agrèger des électorats aux antipodes : à la fois une proportion importante d'un segment électoral a priori peu disposé à le soutenir – les couples homosexuels - et les parties les plus homophobes de l'électorat français qui le soutiennent depuis le milieu des années 80.

Bibliographie et références documentaires

LESTRADE (Didier), *Pourquoi les gays sont passés à droite*, Paris, Seuil, 2012.
 KRAUS (François), *Gays, bis et lesbiennes : Des minorités sexuelles ancrées à gauche*, Les notes du CEVIPOF, 2012, <http://www.cevipof.com/rtefiles/File/AtlasEI3/NoteKRAUS.pdf>
 MAYER (Nonna), *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010.

L'auteur

Sylvain Brouard
Chargé de recherche FNSP
sylvain.brouard@sciencespo.fr

Édition

Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation

Marilyn Augé

L'Enquête électorale française

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est le laboratoire de référence pour l'étude des attitudes politiques et l'analyse du comportement électoral. De novembre 2015 à juin 2017, le CEVIPOF déploie un dispositif inédit de recherche et notamment l'Enquête électorale française dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

En partenariat avec IPSOS et *Le Monde*, un panel de 25 000 Français, un autre de 1 000 jeunes de 16 à 18 ans et un dernier de 2 500 personnes non inscrites sur les listes électorales, sont interrogés 16 fois durant vingt mois.

L'Enquête électorale française, à l'instar des recherches conduites précédemment aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, répond à quatre grandes questions :

- > Quels sont les facteurs individuels et contextuels susceptibles d'ancrer un choix électoral ?
- > Les variables dites lourdes (socio-démographie, religion et patrimoine) suffisent-elles à expliquer les choix électoraux ? Qu'en est-il des ressorts psychologiques du vote (émotions et personnalité) ?
- > Quelle est l'influence des changements personnels, familiaux, professionnels ou encore géographiques sur le vote ?
- > Enfin, quelles sont les formes de mobilisation politique des primo-votants ?



Pour ces recherches menées dans le cadre de l'Enquête électorale française, le CEVIPOF bénéficie du soutien du ministère de l'Intérieur.

www.enef.fr

cevipof.2017@sciencespo.fr

www.cevipof.com
